



Maison de
la littérature
Écrire. Lire. Vivre.




GRILLE DES TARIFS POUR L'UTILISATION DES ESPACES ET DES SERVICES DE LA MAISON DE LA LITTÉRATURE

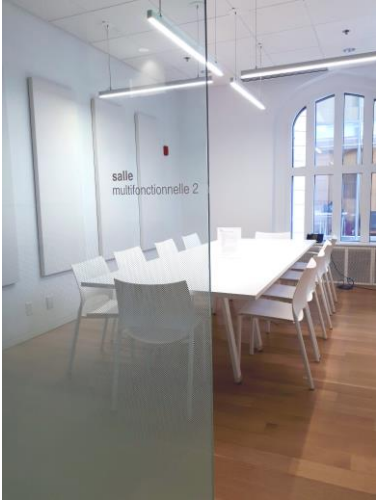

MAISON DE LA LITTÉRATURE


Grille des tarifs pour l'utilisation des espaces et des services¹


1. Tarifs pour les espaces


Espaces	Tarifs	Services
<p>Atelier BD Bureau 114</p>	<p>Espaces réservés aux organismes et aux collectifs sélectionnés sur appel de dossiers par L'Institut Canadien de Québec.</p>	
<p>Salle polyvalente (maximum 20 personnes)</p> 	<p>Organismes à vocation littéraire et OBNL :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ½ journée (4 heures) : 70 \$ – Maximum quotidien : 120 \$ <p>Organismes privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ½ journée (4 heures) : 120 \$ – 1 journée (8 heures) : 210 \$ <p>Plus TPS et TVQ.</p>	<p>Tables et chaises Internet sans fil Tableau blanc Projecteur, écran, sonorisation</p> <p>Certains équipements et services tarifés sont disponibles : boissons et traiteur, fournitures pour écrire, etc.</p>

¹ Révision adoptée par le conseil d'administration de L'Institut Canadien de Québec en mai 2019.

Espaces	Tarifs	Services
<p>Salle de réunion (10-12 personnes)</p> 	<p>Organismes à vocation littéraire et OBNL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gratuit (maximum 8 heures par jour) <p>Organismes à vocation littéraire et OBNL, avec l'utilisation du moniteur vidéo sur pied :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 heure : 25 \$ - ½ journée (4 heures) : 50 \$ - 1 journée (8 heures) : 100 \$ <p>Organismes privés (pour réservation à l'avance ou pour des activités récurrentes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 heure : 25 \$ - ½ journée (4 heures) : 50 \$ - 1 journée (8 heures) : 100 \$ <p>Plus TPS et TVQ.</p> <p>Lorsqu'elle est libre, cette salle est accessible pour les abonnés et les abonnées de la Bibliothèque de Québec, gratuitement, selon la règle du premier arrivé, premier servi (voir l'annexe <i>Utilisation et réservation de la salle de réunion</i>).</p>	<p>Tables et chaises Internet sans fil</p> <p>Moniteur vidéo sur pied disponible uniquement pour locations tarifées</p> <p>Certains équipements et services tarifés sont disponibles : boissons et traiteur, fournitures pour écrire, etc.</p>
<p>Cabinets d'écriture A-B-C (1 à 6 personnes)</p> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour 4 heures et moins, les règles de la Bibliothèque de Québec s'appliquent. Les cabinets sont réservés aux abonnés et abonnées de la Bibliothèque de Québec (voir l'annexe <i>Utilisation et réservation des cabinets d'écriture (A, B, C)</i>). 2. La direction pourrait offrir 1 cabinet pour des périodes plus longues (maximum 2 mois) à des écrivains professionnels et écrivaines professionnelles de Québec. 3. Le cabinet A peut être réservé par les organismes qui travaillent dans le studio de création. 	<p>Table de travail et chaises Internet sans fil</p>

Espaces	Tarifs	Services
<p>Scène littéraire</p> <p>Scène = 70 sièges Boudoir = 24 places assises (jauge debout : approx. 70 personnes)</p> 	<p>Codiffusion (pour les organismes à vocation littéraire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gratuit incluant 4 heures de technique et 4 heures d'accueil. - Heures supplémentaires : 80 \$/heure - Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir le point 3 du présent document, <i>Tarifs du personnel facturé</i>) <p>Location (organismes à vocation littéraire et OBNL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80 \$/heure (incluant 1 personne à la technique et 1 personne à l'accueil) - Maximum quotidien = 640 \$ (équivalent à 8 h) - Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir le point 3 du présent document, <i>Tarifs du personnel facturé</i>) <p>Organismes privés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 \$/heure (personnel non inclus) - Maximum quotidien = 800 \$ (équivalent à 8 h) - Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir le point 3 du présent document, <i>Tarifs du personnel facturé</i>) <p>Tarif forfaitaire pour un lancement : 200 \$ (incluant 1 personne à la technique et 1 personne à l'accueil)</p> <p>Piano pour les activités en location : 200 \$ par jour, incluant un accord obligatoire.</p> <p>Plus TPS et TVQ.</p>	<p>La liste des équipements fournis est décidée au cas par cas avec la direction technique, à partir de la fiche technique de la Maison de la littérature et, notamment, des besoins du studio de création.</p> <p>Billetterie et bar : (voir le point 2 du présent document, <i>Billetterie</i>)</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, etc.). L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.).</p> <p>Chaque réservation fait l'objet d'une entente écrite préalable. Un dépôt pourrait être exigé.</p> <p>Le boudoir seul n'est pas disponible pour location.</p> <p>Lancements : les livres à compte d'auteur sont acceptés dans la mesure où ils font partie de la collection de la Bibliothèque de Québec.</p>
<p>Galerie d'expositions temporaires</p> <p>(jauge debout : approx. 20 personnes)</p>	<p>Cet espace n'est pas disponible en location.</p>	

Espaces	Tarifs	Services
<p>Espace bibliothèque (1^{er} étage)</p> <p>(jauge maximale – places assises : 110 chaises; places debout : approx. 200 personnes)</p> 	<p>Codiffusion (pour les organismes à vocation littéraire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gratuit incluant 4 heures de technique et 4 heures d'accueil par jour. <p>Location (organismes à vocation littéraire et OBNL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 150 \$/heure (incluant 2 personnes à la technique et 1 personne à l'accueil) <p>Organismes privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 175 \$/heure (personnel non inclus) – Maximum quotidien = 1 750 \$ <p>Plus TPS et TVQ.</p>	<p>Disponible pour usage exclusif le lundi seulement.</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, service de bar et traiteur, aménagement, etc.). L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.).</p> <p>Chaque réservation fait l'objet d'une entente écrite préalable.</p>
<p>Résidence d'écriture</p>	<p>Il n'est pas prévu que la résidence soit disponible en location.</p> <p>Si certaines périodes sont libres et que des demandes non sollicitées sont reçues :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 700 \$/semaine – 2 500 \$/mois <p>Plus TPS et TVQ.</p>	<p>Espace meublé Internet sans fil</p>

Espaces	Tarifs	Services
<p>Studio de création</p> <p>Non disponible pour diffusion, sauf activités spéciales.</p> <p>Priorité aux individus du milieu littéraire et aux organismes littéraires, puis aux organismes culturels.</p> <p>Peut être utilisé comme salle de répétition avec ou sans équipement, lieu de mise en espace (lecture, chorégraphie, etc.), lieu de rencontre de travail, lieu de captation vidéo, etc.</p> 	<p>Possibilité de location à court et à moyen termes Activités permises entre 8 h et 22 h</p> <p>Organismes à vocation littéraire, OBNL et individus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 \$/demi-journée de 4 heures - 80 \$/journée de 10 heures - 450 \$/semaine - 1 440 \$/4 semaines <p>Organismes privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 65 \$/demi-journée de 4 heures - 105 \$/journée de 10 heures - 585 \$/semaine - 1 875 \$/4 semaines <p>Plus TPS et TVQ.</p>	<p>Plus personnel technique facturé selon les tarifs en vigueur.</p> <p>La liste des équipements fournis est décidée au cas par cas par la direction technique, à partir de la fiche technique de la Maison de la littérature et, notamment, des besoins de la scène littéraire.</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, aménagement, etc.). L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.).</p> <p>Internet sans fil</p> <p>Chaque réservation pourrait faire l'objet d'une entente écrite préalable.</p>

Espaces	Tarifs	Services
<p>Maison de la littérature (scène littéraire + boudoir + espace bibliothèque)</p> <p>(jauge maximale incluant le personnel – espace bibliothèque : 200; scène littéraire et boudoir : 120; mezzanine : 33 TOTAL = 353 personnes)</p>  	<p>1 750 \$/jour</p>	<p>Usage exclusif</p> <p>Disponible seulement le lundi</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique, aménagement, etc.). L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.).</p>

2. Billetterie

- Frais de service**
- Frais de service ajoutés au prix de tous les billets : de 1 \$ à 10,99 \$ = 1 \$; de 11 \$ à 20,99 \$ = 2 \$; 21 \$ et plus = 3 \$. Toutes taxes comprises.
 - Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les billets achetés en ligne ou à d'autres points de vente du réseau de billetterie.
 - Lors d'activités en location, les promoteurs peuvent mettre des billets en vente hors de notre système de billetterie, auquel cas des frais par spectateur seront facturés en suivant l'échelle plus haut (de 1 \$ à 3 \$ par personne, taxes incluses).

3. Tarifs du personnel facturé

Le tableau des tarifs du personnel est harmonisé pour tout le réseau de la Bibliothèque de Québec.

	Frais	Temps minimal
PERSONNEL D'ACCUEIL		
Chef	40 \$/heure	minimum 3 heures
Commis de bibliothèque	30 \$/heure	minimum 3 heures
Préposé.e à l'accueil	25 \$/heure	minimum 3 heures
Aide technique (matérielle)	25 \$/heure	minimum 4 heures
Sécurité (agent.e)	30 \$/heure	minimum 4 heures
Gérant.e de salle	30 \$/heure	minimum 3 heures
PERSONNEL TECHNIQUE		
Responsable des services scéniques	40 \$/heure	minimum 4 heures
Technicien.ne-chef	35 \$/heure	minimum 4 heures
Technicien.ne	30 \$/heure	minimum 4 heures
Technicien.ne spécialisé.e (informatique ou autre)	taux du fournisseur + 15 %	
PERSONNEL D'EXPOSITION		
Responsable montage/démontage	30 \$/heure	minimum 3 heures
Adjoint.e montage/démontage	28 \$/heure	minimum 3 heures

Plus taxes applicables.

Crédits photos : Louise Leblanc, Renaud Philippe et Maison de la littérature

UTILISATION ET RÉSERVATION DES CABINETS D'ÉCRITURE (A, B, C)

Règles applicables dans des espaces de même nature dans la Bibliothèque de Québec

Utilisation des cabinets

- Les activités liées à l'utilisation des cabinets doivent respecter le *Code de responsabilité des usagers*.
- Les cabinets ne peuvent être utilisés pour des activités illégales ou potentiellement dangereuses ou pour des activités à but lucratif.
- Les cabinets ne sont pas disponibles pour des activités qui dérangent le fonctionnement de la bibliothèque.
- Afin de maintenir propres et en bon état les lieux et le mobilier, les utilisateurs et utilisatrices doivent s'assurer de remettre le cabinet utilisé dans l'état où il était à leur arrivée.
- La bibliothèque se réserve le droit de déplacer un groupe ou un individu dans une autre aire de la bibliothèque.
- Une personne seule peut utiliser un cabinet. Cependant, si un groupe de 3 personnes ou plus se présente et qu'aucune autre salle n'est disponible, le groupe a priorité. Le groupe doit cependant demander l'assistance d'un commis pour accéder audit cabinet.
- Le nombre maximal de personnes dans chaque cabinet doit correspondre à la capacité indiquée.
- Les périodes d'utilisation sont d'une durée maximale de 4 heures.

Réservation des cabinets

- Les cabinets peuvent être réservés d'une (1) semaine à un (1) jour ouvrable avant la date visée.
- La réservation d'un cabinet ne peut être accordée qu'à un abonné ou une abonnée dont le dossier est en règle.
- Il n'est pas possible de réserver un cabinet avec la carte d'un autre abonné ou d'une autre abonnée.
- Une réservation ne peut être cédée ou échangée à un autre abonné ou à une autre abonnée.
- Hormis en location, les cabinets ne peuvent être réservés pour des activités tenues de façon récurrente.
- La bibliothèque se réserve le droit de refuser toute demande du fait qu'un cabinet est indisponible ou inadéquat, ou en raison de la fréquence d'utilisation.
- La bibliothèque se réserve le droit de modifier ou d'annuler une réservation.
- Les cabinets peuvent être réservés à raison d'une période maximale de 4 heures par jour.
- Les cabinets sont disponibles de l'ouverture à la fermeture de la bibliothèque.
- Les cabinets sont réservés jusqu'à 15 minutes après l'heure fixée, après quoi ils sont libérés pour d'autres utilisateurs et utilisatrices.
- La réservation d'un cabinet est accessible aux abonnés et abonnées de 12 ans et plus.

Capacité maximale pour le cabinet A : 4 personnes

Capacité maximale pour les cabinets B et C : 6 personnes

UTILISATION ET RÉSERVATION DE LA SALLE DE RÉUNION

Règles applicables dans des espaces de même nature dans la Bibliothèque de Québec

Utilisation de la salle de réunion

- Les activités liées à l'utilisation de cette salle doivent respecter le *Code de responsabilité des usagers*.
- Cette salle ne peut être utilisée pour des activités illégales ou potentiellement dangereuses ou pour des activités à but lucratif.
- Cette salle n'est pas disponible pour des activités qui dérangent le fonctionnement de la bibliothèque.
- Afin de maintenir propres et en bon état les lieux et le mobilier, les utilisateurs et utilisatrices doivent s'assurer de remettre la salle utilisée dans l'état où elle était à leur arrivée.
- La bibliothèque se réserve le droit de déplacer un groupe ou un individu dans une autre aire de la bibliothèque.
- Une personne seule peut utiliser cette salle. Cependant, si un groupe de 3 personnes ou plus se présente et qu'aucune autre salle n'est disponible, le groupe a priorité. Le groupe doit cependant demander l'assistance d'un commis pour accéder à ladite salle.
- Le nombre maximal de personnes dans cette salle de réunion doit correspondre à la capacité indiquée.
- Pour cette salle de réunion, les périodes d'utilisation sont d'une durée maximale de 8 heures.

Réservation de la salle de réunion

- Cette salle de réunion peut être réservée d'un (1) mois à un (1) jour ouvrable avant la date visée.
- La réservation de cette salle ne peut être accordée qu'à un abonné ou une abonnée dont le dossier est en règle ou à un organisme reconnu par la Maison de la littérature.
- Il n'est pas possible de réserver cette salle avec la carte d'un autre abonné ou d'une autre abonnée.
- Une réservation ne peut être cédée ou échangée à un autre abonné ou une autre abonnée.
- Hormis en location, la salle de réunion ne peut être réservée pour des activités tenues de façon récurrente.
- La bibliothèque se réserve le droit de refuser toute demande du fait que cette salle est indisponible ou inadéquate, ou en raison de la fréquence d'utilisation.
- La bibliothèque se réserve le droit de modifier ou d'annuler une réservation.
- Cette salle de réunion ne peut être réservée plus de 8 heures par jour.
- Cette salle est disponible de l'ouverture à la fermeture de la bibliothèque.
- Cette salle est réservée jusqu'à 30 minutes après l'heure fixée, après quoi elle est libérée pour d'autres utilisateurs.
- La réservation est accessible aux abonnés et abonnées de 12 ans et plus.

Capacité maximale pour cette salle : 12 personnes